

concordance étrange, à l'égard des allées et venues, à l'égard de toutes les institutions, hostiles à presque toutes les doctrines, réunis de tous les coins du monde, et ayant la force, et le courage de se proclamer un gouvernement à la face des Français. Naturellement, l'élément français, mélangé à cette masse étrangère, cependant, l'esprit qui guidait n'était pas essentiellement français. Ces étrangers avaient été attirés à Paris par le bruit de l'orage qui grondait, et par la perspective du pillage.

Nous sommes bien loin de ces théories de la démagogie, de cette revendication des droits municipaux, qui avaient servi de prétexte à un nombre considérable d'adhésions aux insurgés de Paris, qui avaient si habilement déguisé leurs plans et le but des crimes qu'ils commettaient chaque jour.

Les hommes d'Etat de la Grande Bretagne, qui, à plusieurs reprises, ont cherché à pallier les crimes de certaines sociétés ouvrières, qui ont cherché à atténuer les assassinats de la rue, et qui ont accordé la protection la plus étendue aux réfugiés politiques qui s'étaient rendus coupables de tentative de meurtre, ouvriront peut-être les yeux devant le danger qui menace leur pays dans un prochain avenir.

L'audace de l'Internationale, de la Ligue républicaine, les discours démagogiques, les affiliés de ces associations, l'obéissance de leurs chefs, l'affirmation de leurs projets devraient, ce nous semble, suffire pour leur faire prendre des mesures contre ces ennemis jurés de l'ordre et de la société.

Nous n'ignorons certainement pas que jusqu'ici, le mouvement des dans son enfance, et qu'il suffirait de quelques policemen pour dissiper ces assemblées d'anarchistes; mais la démagogie a profondément enraciné ses solides, et si l'on n'y prend garde, il sera difficile de les extirper lorsque l'impunité leur aura laissé le loisir de se développer.

La démagogie vaincue en France va fortifier les rangs des socialistes anglais, et mettre à profit, pour sa cause, les libertés immuables, dont on jouit sous le gouvernement de la Grande Bretagne. Mais qu'on n'oublie pas que, dans quelques années, au moment où des complications seront survenues, les affiliés des sociétés secrètes profiteront d'un moment de trouble pour déchirer, contre la société des démons de l'anarchie.

Le Parlement anglais est tout-puissant, il peut décréter des lois, et sa volonté souveraine est respectée par la nation. Ne serait-il pas possible qu'il prit des mesures énergiques pour empêcher le sol britannique de ces chefs de file de ces utopistes, qui préchent les théories malheureuses, et font métier d'exploiter la crédulité des classes ouvrières? S'il s'agit d'anglais, qu'il y ait des peines sévères pour arrêter leurs spéculations criminelles; s'ils sont étrangers, qu'ils soient traités de sol hospitalier qu'ils cherchent à corrompre.

Notre pays n'a pas de preuves de la sagesse des légistes anglais, pour ne pas être convaincu qu'il est possible à ce grand peuple de renoncer au principe du mal, sans enfreindre les lois de l'équité et sans porter atteinte à cette protection bienveillante accordée aux réfugiés politiques qui ont été malheureux et qui souffrent dans l'exil, souvent pour avoir fait de grandes choses ou pour avoir voulu trop ardemment le bien de leur pays.

Il ne viendra à l'idée de personne de confondre les honnêtes gens en politique avec ces bandes de pillards et d'assassins qui, après avoir organisé dans l'ombre leurs infâmes complots, contre la propriété et la liberté individuelle, se sont précipités sur Paris pour piller ses richesses, incendier ses monuments et massacrer froidement les ministres de la religion.

Qui oserait prétendre que ces coupables doivent échapper à la peine méritée par leurs crimes? Quel est le peuple qui voudrait accorder asile et protection aux meurtriers de l'archevêque de Paris? Qu'elle est la nation qui ne voudra pas mettre à profit la terrible leçon que la démagogie vient de donner à la faiblesse des gouvernements?

(International.)

PHYSIONOMIE DE PARIS

On nous écrit de Paris, 4 juin. Un très grand nombre de personnes ont profité, dès hier, de la permission d'entrer et de sortir, mais le nombre de ceux qui seraient était plus grand que celui des entrants.

mais il ne dit rien et secoua la tête d'un air d'égarement.

— Ecoutez, reprit Nelly : celle que nous avons vue mourir à l'air à chacun de nous une recommandation dernière : vous de me défendre et de me protéger, moi de vous offrir des consolations quand je vous verrai accablé par le malheur...

— Miss Avondale, interrompit Richard avec une énergie fébrile, cette sainte enfant nous a aussi recommandé autre chose; elle nous a recommandé de nous aimer, en dépit de tant d'obstacles qui nous séparent. Elle avait deviné les plus secrets sentiments de mon cœur.

— A mon tour, Richard, répliqua la jeune fille, la tâche qu'elle m'a imposée me sera facile; avant même que vous m'eussiez sauvé la vie, je vous aimais, et quand j'ai été abandonnée par mes proches, par celui même à qui je devais être la plus chère, c'est avec bonheur que j'ai rouvé en vous un protecteur et un ami.

D'ailleurs, j'ai apprécié la grandeur et l'héroïsme de votre âme; j'ai mesuré tout la profondeur de votre dévouement pendant la journée terrible qui vient de finir, et je me suis sentie pénétrée d'admiration. Je me suis dit que, cette fois encore, la race d'Avondale n'avait sur la vôtre les avantages de la générosité et de la justice. Aussi, Richard, je vous le répète, la tâche que m'a imposée Julia O'Byrne me sera facile.

(La suite à un prochain numéro.)

Les uns allaient voir et leurs petites maisons de campagne avaient beaucoup souffert des obus et des boulets, d'autres allaient à des affaires pressées, la plupart était de simples promeneurs.

La population de Paris est ainsi faite, dit le *Século*, elle est surtout curieuse. De même que nous avons vu des femmes se presser, après le dernier coup de canon, autour des barricades, pour voir ce qui s'était passé, de même que les promeneurs venaient en foule vers le Trocadéro et l'Arc-de-Triomphe bombardé, et après l'incendie allaient visiter les lieux pour se rendre compte du désastre, de même aujourd'hui y avait-il grand nombre de gens qui venaient visiter Saint-Cloud, Sèvres, Clamart, Bellevue, toute la campagne jusqu'à Charenton. Chose curieuse! Un reporter qui, par métier, doit se porter partout où un fait intéressant se produit reconnaît les gens qui regardent. Ce sont les mêmes hommes, les mêmes cannes, les mêmes chapeaux, les mêmes longues redingotes, les mêmes souliers bien reluisants, les mêmes visages à l'œil écarquillé, qu'il retrouve partout.

Aux gares, même empressement, encombrement aux guichets. Dire le nombre de Parisiens qui se sont rendus à Versailles, soit par la rive droite, soit par la rive gauche, serait impossible. Il y avait, comme aux portes, une foule assez considérable, qui n'était venue là que pour voir s'il partait beaucoup de monde.

La surveillance de la police aux portes n'était pas aussi sévère que l'on s'y attendait. Des commissaires spéciaux constatent l'identité des individus qui leur paraissent suspects, comme cela se pratiquait d'ailleurs à Versailles après le 18 mars, alors que les trains de Paris y arrivaient encore. Le nombre des arrestations n'a pas été grand; même, plusieurs personnes arrêtées ont été relâchées après un court interrogatoire et ont pu continuer leur voyage.

La porte où se pressaient le plus de sortants était celle de St-Cloud. Il y avait là des tapissières, des vieux concous, qui s'étaient transformés en voitures rustiques, faisant le service de St-Cloud et Versailles.

Jusqu'à nouvel ordre, on ne pourra sortir de Paris après 9 heures du soir.

Sur tous les points de lésés par l'incendie, on est en train de débayer le sol de l'amoncellement de débris, dont l'a jonché le fléau.

Sur certains points où le feu est complètement éteint, les ouvriers sont déjà à l'œuvre; ainsi au Palais de Justice. Mais il n'est point possible d'enlever les débris soit aux Tuileries, soit aux docks de La Villette, où l'incendie couve encore sous les débris. Les pompiers veillent autour des pompes, et par instants des flammes sortent de divers endroits.

C'est ainsi qu'hier soir, vers 9 heures, une vive lueur rougeâtre s'est élevée dans le pavillon de droite des Tuileries. On a bientôt éteint ce nouveau foyer.

Au Ministère des finances, pareille chose s'est produite.

On craint que la petite pluie qui n'a cessé de tomber durant une partie de la journée, n'occasionne de nouveaux malheurs. Des parcs de murs, dont les pierres ont été calcinées par le feu sont encore debout autour de nos monuments. Or, le carbonate de chaux qui compose les pierres de ces murs, à la suite de l'incendie, a produit de la chaux. L'humidité, en détrempant ces pans de murs, pourrait les faire écrouler, et vu le nombre des curieux qui se pressent autour des maisons incendiées, des accidents sont à redouter.

C'est sans doute dans ce but que l'on a entouré l'Hôtel-de-Ville d'une palissade en planches reliée à la grille de fer. Cette palissade est percée de loin en loin d'ouvertures assez larges, qui correspondent aux portes de cet édifice détruit, et permettent le va-et-vient des pompiers chargés de maintenir le feu dans ses bornes.

De temps en temps on voit encore une fumée épaisse et des langues de feu au-dessus des débris.

Les criminels s'organisent.

Les sympathies pour la Commune, pour les bandits qui ont brûlé et pillé Paris, s'affirment ouvertement à Londres. Hier, c'étaient les membres de l'Internationale qui aient leur drapeau; aujourd'hui, c'est la Ligue républicaine qui lance son manifeste.

Il ne s'agit de rien moins que d'obtenir la protection du gouvernement anglais pour les communistes, et d'exprimer publiquement la douleur de la Ligue en voyant la défaite des démagogues et le triomphe du parti de l'ordre.

Un citoyen est même allé jusqu'à donner l'avis de faire bon marché de la vie de ceux qui voudraient s'opposer à la procession qu'ils ont l'intention d'organiser pour passer dans Hyde-park, le dimanche 11 juin.

Si l'on rapproche ces différents actes des paroles qui viennent d'être prononcées à Versailles par plusieurs des chefs de l'insurrection, on est porté à voir une certaine gravité dans ces fanfaronnades et dans ces mouvements occultes.

Croirait-on qu'il se trouve des misérables qui, en face même du châtimement qui les menace, se glorifient de leurs forfaits, et ont l'impudence d'annoncer que, grâce à la protection qui est assurée en Angleterre à leurs affiliés, ils mettront à feu et à sang Londres, Liverpool, les docks, les grands établissements manufacturiers; en un mot, que leurs mouvements de rébellion n'ont d'autre but que d'écraser la bourgeoisie qui possède, et de détruire la riche-se et la propriété au profit des classes ouvrières?

Leur programme a également pour objet l'abolition de toute morale, de toute religion, et tend surtout à la suprématie du prolétariat sur toutes les autres classes de la société.

Chronique locale & départementale

Voici les noms des députés du Nord qui ont signé la proposition ayant pour objet l'abrogation des lois du 10 avril 1832 et du 26 Mai 1848, en faveur des

signifiants et bien au-dessus de la marchandise — la cameline qui est recherchée, s'est vendue de 23,50 à 25, 50 — et la graine de lin 29 à 31 l'hectolitre suivant provenance de qualité.

On nous adresse la lettre suivante :
« Roubaix, le 6 juin 1871.
« A Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix.
« Monsieur,
« Je compte sur votre obligeance pour insérer l'avis suivant dans votre numéro de ce jour :
« Demain, mercredi, à cinq heures du soir, il y aura une réunion générale des membres de l'Association du commerce et de l'industrie, et il sera donné satisfaction aux vœux exprimés dans la lettre signée J. Pollet et fils et suivants.
« Veuillez recevoir, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.
« R. MATHON. »

Nous savons que des convocations vont être adressées à ce sujet, aujourd'hui même, à MM. les membres de l'Association de l'Industrie et du Commerce.

D'après le *Soir*, Lord Lyons aurait eu déjà plusieurs conférences avec MM. Thiers et Poyer-Quertier au sujet de la dénonciation probable des traités de commerce et du remaniement des tarifs. Une correspondance très active aurait été établie à ce propos entre le Foreign-Office, la chancellerie de l'Echiquier et le gouvernement français, pour arriver à une entente amicale en prévision des modifications indiquées.

On lit dans le *Soir* : Nous sommes en mesure d'annoncer que le décret relatif aux élections complémentaires paraîtra lundi au *Journal officiel*.

Les élections sont donc fixées au 25 juin.

Les services de l'administration des postes sont rétablis à Paris; les envois auront lieu directement de Paris pour les départements et l'étranger et réciproquement.

Toutes les lettres, même les lettres chargées, seront reçues, comme par le passé, dans les bureaux de poste de Paris.

Les journaux seront reçus aux gares, comme autrefois.

Les journaux de Reims confirment officiellement ce qu'il a été dit de la suspension du service des marchandises sur les chemins de fer de l'Est, jusqu'au 12. Cette suspension s'applique, aussi bien à la grande qu'à la petite vitesse.

Mais il n'y a et il n'y aura aucune suspension sur le réseau du Nord, — comme il avait été annoncé par erreur. Les expéditions pour Paris et au-delà, et pour le nord de la France, peuvent donc se faire comme précédemment.

Il circule en ce moment à Lille des pièces fausses de 2 fr. à l'effigie de la République 1871. Elles sont assez bien réussies.

Les faussaires emploient toujours le même système qui consiste à enlever la plus grande partie du métal d'une pièce loyale et à recouvrir le reste d'un métal faux.

Le métal est plus léger que l'argent. Il est aussi d'un blanc mat, de sorte qu'on reconnaît assez facilement la fausseté de la pièce.

Les instructions suivantes ont été données aux guetteurs de la ville pour la sonnerie du tocsin en cas d'incendie.

1^{re} Circonscription : rues du Vieil-Abreuvoir, du Pays, Fosse-aux-Chènes et de Tourcoing, d'un côté, et la Grande-Rue de l'autre. Un coup.

2^{re} Circonscription : Grande-Rue d'un côté, rues Neuve, du Moulin et de ma Campagne de l'autre. Deux coups.

3^{re} Circonscription : rues Neuve, du Moulin, de ma Campagne d'un côté, St-Georges, du Grand-Chemin et de Mouveau de l'autre. Trois coups.

4^{re} Circonscription : rues St-Georges, du Grand-Chemin, de Mouveau, d'un côté, du Vieil-Abreuvoir, du Pays, de la Fosse-aux-Chènes, de Tourcoing de l'autre. Quatre coups.

Après le nombre de coups indiqués, selon le quartier, un léger intervalle, puis une volée de dix coups et ainsi de suite.

On nous écrit d'Orchies : Notre marché aux grains du 5 courant était beaucoup mieux approvisionné que le dernier. Il y avait environ 1800 hectolitres de blé.

Nos marchands de grains disent qu'il reste encore beaucoup de blé dans les greniers. Nos cultivateurs se seraient contentés des prix de lundi, mais à ces ours, les acheteurs faisaient complètement défaut. Il n'y avait moyen de traiter qu'en baisse.

Quelques bonnes marées d'excellent blé ont obtenu 31,50; les blés blancs de 28 à 30; le reste est vendu difficilement à 26 à 30. A la fin du marché il y avait encore quelques marées qui ont dû être remises.

On estime que la balle peut s'élever de 75 à 1 franc en moyenne par hectolitre sur toutes les qualités.

Marché presque nul pour les grains grasses. Car, en vérité, on ose à peine signer une affaire de 31 francs pour une partie de colza de seconde qualité; et une seule vente à 32 francs d'une autre marée de colza, meilleure qu'il est vrai, mais non encore de premier choix.

Quant aux haricots, ils sont toujours à

signifiants et bien au-dessus de la marchandise — la cameline qui est recherchée, s'est vendue de 23,50 à 25, 50 — et la graine de lin 29 à 31 l'hectolitre suivant provenance de qualité.

Nous lisons dans l'*Echo du Nord* : Le bruit s'était répandu hier qu'un affreux accident était arrivé au Pont-de-Marq. Une carriole contenant toute une famille avait été, disait-on, précipitée dans le canal où tous ceux qui se trouvaient dans la voiture avaient trouvé la mort.

Voici ce que nous croyons être la vérité sur cet accident : Un boulanger habitant La Madeleine, mouté dans sa carriole, se rendait avec toute sa famille, composée de six personnes, à Menin, pour assister à la fête communale.

Arrivé près le pont de Marq, le conducteur se trouva arrêté par les travaux de réparation du pont et ne put le franchir. Sur le conseil d'un villageois, il fit un détour et suivit le chemin de halage du canal. Le cheval avait à peine parcouru une cinquantaine de mètres, qu'à la vue d'un arbre abattu, il s'emporta, et dans sa course furieuse alla se précipiter dans le canal heureusement peu profond.

Deux témoins de cet accident s'empressèrent de porter secours aux victimes qui furent retirées saines et sauvées de la position critique dans laquelle elles se trouvaient.

La police a dressé procès-verbal à la charge de 1^{er} Vanherzele Henri, d'origine belge, 34 ans, tisserand demeurant à Roubaix, pour violence envers sa femme et un agent de l'autorité.

2^o Muschart Charles, 23 ans, architecte, né et demeurant à Bruxelles, pour injures et violences envers trois militaires de passage à Roubaix.

3^o Latre Alphonse, apprêteur, demeurant à Roubaix, pour violence envers un magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

Tribunal correctionnel de Lille. — Camille Acker et Adolphe Bogaert, ouvriers de fabrique à Roubaix, sont poursuivis du chef de coalition. Après avoir exigé la remise de leur livret, ils ont provoqué des ouvriers à la grève et se sont opposés à la reprise du travail de plusieurs ouvriers qui avaient abandonné momentanément l'atelier.

Le premier fera six mois de prison; le deuxième, trois mois de la même peine.

Avant-hier, samedi, le prince de Saxe et son escorte visitaient la ville de Lille; la veille 3,000 Saxons avaient également pris la route de l'Allemagne.

A la grande satisfaction des habitants, il ne reste plus un seul soldat allemand dans cette ville.

Un incendie considérable a consumé, vendredi, chez M. Bulteau-Desprez, meunier à Pont-à-Marq, les écuries attenantes au corps d'habitation.

On a pu sauver les chevaux et les vaches. Le dommage, couvert par l'assurance, est de 6,400 fr.

CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille DELESCLUSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur PHILIPPE JOSEPH DELESCLUSE, soldat au 8^e bataillon de la garde mobile, mort glorieusement à l'attaque du village de Behagnies, le 2 janvier 1871, à l'âge de 21 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à l'obit solennel qui aura lieu le Jeudi 8 courant, à 10 heures, en l'église Notre-Dame.

Dernières nouvelles

Dépêche télégraphique
Service particulier du *Journal de Roubaix*.

Paris, 6 juin, 11 h. 40 m.

Le *Journal officiel* publie les nominations suivantes :

M. Lambrecht, ministre de l'intérieur.
M. Lefranc, ministre de l'agriculture.

M. Cisse, ministre de la guerre.
M. Lalle, ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

M. Lalle, préfet de la Seine.

On dément dans les cercles parlementaires l'assertion des journaux que la proposition de proroger les pouvoirs de M. Thiers soit ajournée à cause des négociations avec les princes d'Orléans, à qui on aurait demandé la promesse de donner leur démission si les élections étaient valables.

La gauche et le centre persistent à proposer la prorogation des pouvoirs de M. Thiers pendant deux ans, afin de donner au pays des garanties de stabilité, sans lesquelles les commerçants et financiers n'osent engager à l'opération financière. On a tout au plus la majorité dans l'Assemblée à cette proposition.

La date des élections complémentaires n'est pas encore fixée.

Le calme et la tranquillité complète règne dans

les départements. L'arrestation de Félix Prat en Seine, n'est pas confirmée.

Les conseils de guerre n'ont pas encore commencé à juger les insurgés prisonniers.

Commerce

HAVRE, 2 juin 1871. — Cotons. — Nous avons encore en une bonne demande aujourd'hui, pour livrables, à prix plus calme. Il n'y a de reste pas de changement à signaler dans les cours. — En Ocmra on a accordé 76 fr. pour fair par navire mis en charge hier, 77 fr. 50 pour fully fair par steamer parti en mai; des Bengales fair attendu en Août ont été payés 87 fr. — Les Forchambourg première sorte, 96 fr. 50. — En Louisiana, on a payé jusqu'à 108 fr. 50 pour middling, 88 à 99 fr. pour low-middling, 93 fr. pour strict good ordinary, etc.

Les ventes notées à 4 heures, vont à 5,810 b.

Laines. — En provenances de la Plata, nous avons eu de nouveau à noter la vente de 87 b. Buenos-Ayres, shint, de 145 s. à 175 fr. les 100 kilogram, plus celle de 8 b. agonaux, dito, à 200 les 100 kilog.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

MARIAGES

29 mai. — Delgrange Désiré, maçon, et Lemaire Louise, lessiveuse. — Loridan Alfred, tisserand, et Rosse Coralie, tisserande. — Agache Jean-Baptiste, rattacheur, et Du-noit Marie, bobineuse. — Tembaizer Charles, domestique, et Vanhoeka Rosalie, journalière. — Westerland Pierre, tisserand, et Vandenberghe Rosalie, tisserande. — Leclercq Etienne, liseur pour tissus, et Voreux Emmanuelle, bobineuse. — Dion François, menuisier, et Desmazure Elise, journalière. — Samain Charles, journalier, et Coutou Rosalie, ménagère. — Desobry Charles, fleur, et Messiaert Julie, journalière. — Rogier Pierre, rattacheur, et Renaud Thérèse, bobineuse. — Fromont Julien, tailleur de pierres, et Verdebout Célestine, journalière. — Bailly Alexandre, fleur, et Happe Marie, fleur. — Dhoadt Charles, charpentier, et Fromont Rosalie, bobineuse. — Vangansbeck Jean-Baptiste, mécanicien, et Debogor Péronnelle, rattacheuse. — Mathys Edouard, rattacheur, et Lancelle Rosalie, rattacheuse. — Proust Eugène, rattacheur, et Debosser Justine, rattacheuse. — Delattre Jules, tisserand, et Bana-sel Fidélité, tisserande. — Verbruggen Charles, fleur, et Crommeluck Rosalie, ménagère. — Vansbeck Pierre, journalier, et Vanoverveld Lucie, journalière. — Devaere Joseph, tisserand, et Vander Elwaert Elise, tisserande. — Solemez Vital, taineur, et Dericourt Joseph, sergente. — Delvaere Omer, domestique, et Damasy Cécile, cabaretière. — Durache Louis, menuisier, et Balleux Marie, repasseuse. — Dewilde Dominique, cor tier, et Peeters Marie, journalière. — Hantson Auguste, couvreur, et Dengermont Victorine, lessiveuse. — Goffinet Ferdinand, employé, et Crépin Romaine, sans profession.

NAISSANCES

2 juin. — Delecroix Paul, Basse-Meuse. — Bouche Henri, rue de Blanchemaille. — Rouvillain Alphonse, rue de l'Alouette. — Emaer Marie, rue d'Alma. — Branche Marie, rue d'Espagne. — Dnoont Charles, Grande-Rue. — Vandewynkel Marie, rue des 7 Ponts. — Debrocke Octavie, rue du Fort. — Delcroix Henri, au Fort Demessine. — Dugheenooy Ursar, au Tilleul. — Desreumaux Anna, rue de Lille.

3 juin. — Sénépart Elise, au Pite. — Coulembier Charlotte, rue de Sébastopol. — Colpaert Charles, rue du Moulin-Brûlé. — Lecryt Zenobie, au Raverdy. — Lefebvre Julien, au Cul de Four. — Duhay Marie, rue d'Arcole. — Colbaert Victor, rue Saint-Antoine. — Wiltart Henri, au Pite. — Kerthove Pierre, rue de Lille.

DÉCÈS

2 juin. — Pollet Joseph, six mois, rue de Luxembourg. — Delaporte Adélaïde, 6 mois, Grande-Rue. — Biterman Marie, 7 mois, rue de l'Empereur. — Roy Louis Jean-Baptiste, 4 mois, rue Deruelle. — Minnaert, présenté sans vie, rue des Longues-Haies. — Minnaert, présenté sans vie, rue des Longues-Haies.

— Lalle, 60 ans, rue de France. — Cattenay Apollinaire, 56 ans, tisserand, veuf de Joseph Belout, à l'Hôpital. — Derroote Anna, 60 ans, ménagère, à l'Hôpital. — Duhay Clémence, 36 ans, ménagère, épouse d'Augustin Irman, rue de Lille. — Bové Léon, 10 ans, fils du défunt. — Amand Jean-Baptiste, 7 jours, rue de l'Empereur.

3 juin. — Plateau Mathilde-Joseph, 14 ans, ménagère, rue du Fort. — Declercq Pharaïds, 11 ans, à l'Hôpital. — Ranson Hubert-Joseph, 15 ans, rue des Fossés. — Pionvin Julie-Théodore, 42 ans, propriétaire, rue de Lille. — Garrette Rosalie, 2 ans, rue d'Arcole. — Coosman Pierre, 34 ans, fleur, à l'Hôpital. — Lecocq Florentine, 85 ans, journalière, à l'Hôpital. — Verdrière François, 39 ans, bobineur, rue d'Alma.

Le sieur HENRI PRUS, demeurant rue Neuve de la Fosse-aux-Chènes, 66, se met à la disposition du public en qualité de commissionnaire du Mont-de-Piété.

EN VENTE
chez M. NEBOCK, LIBRAIRE
RUE DE LA VILLE, N° 1

GUIDE OFFICIEL
SUR TOUTS LES CHEMINS DE FER
de Belgique

PRIS : 30 Centimes

947

947

947

947

947

947

947

947

947

947

947

947